



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **10 juillet 2014**

Délibération n° 2014-0196

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône pour son programme d'actions 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 27 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mardi 15 juillet 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneure, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, M. Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brumm (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Balas (pouvoir à M. Guillard), Berra (pouvoir à M. Fenech), M. Blache (pouvoir à M. Havard), Mme Burillon (pouvoir à Mme Servien), M. Compan (pouvoir à M. Quiniou), Mme Ghemri (pouvoir à M. Genin), M. Gillet, Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliout), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Crimier), M. Pouzol (pouvoir à M. Gouverneure), Mme Reynard (pouvoir à Mme Crespy), M. Uhlrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Absents non excusés : MM. Boudot, Casola.

Conseil de communauté du 10 juillet 2014**Délibération n° 2014-0196**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône pour son programme d'actions 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) est une association constituant un centre de ressources et de formation pour le public féminin. Son action va de la sensibilisation jusqu'à l'accueil et l'accompagnement des porteuses de projets dans leur démarche. En fonction de l'état d'avancement de son projet, la personne accueillie est orientée vers un module collectif "comment passer de l'idée au projet ?" ou vers un entretien individuel. Le CIDFF reçoit essentiellement un public dans une logique d'insertion par l'économie ou la création d'activité.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

Les ambitions du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de service du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger ceux à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

C'est dans le cadre de cette activité que l'association CIDFF sollicite le soutien financier de la Communauté urbaine.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan

Par délibération n° 2013-3920 du 27 mai 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 51 200 € au profit du CIDFF.

Le bilan de l'activité du CIDFF, dans le cadre de ce financement, est le suivant :

- l'accueil et l'accompagnement

620 personnes ont été reçues et informées (objectif initial : 500), 234 personnes ont participé à des modules collectifs, 138 ont fait l'objet d'un accompagnement et 21 ont créé leur activité, 9 ont intégré une coopérative d'activités, 4 ont retrouvé un emploi et une a entrepris une formation. 208 femmes ont été accueillies dans le cadre des antennes et des permanences (Bron, Rillieux la Pape, Vénissieux, Vaulx en Velin, la Duchère et Rhône-sud),

- l'action dans les quartiers "politique de la ville"

51 projets ont été accueillis et accompagnés dans les 6 permanences du dispositif (Rillieux la Pape, Bron, Vaulx en Velin, Vénissieux, Lyon-la Duchère et Rhône-sud), dont 13 créatrices, 2 retours à l'emploi, 6 personnes en portage coopératives d'activité et d'emploi :

Rillieux la Pape	9
Bron	7
Vaulx en Velin	12
Vénissieux	4
Lyon-la Duchère	8
Rhône-sud	11

- le suivi post-crédation est composé d'offres individuelles et collectives : mécénat de compétences (21 volontaires disponibles), mentorat (en lien avec la plate-forme de parrainage L_VE), "ateliers femme chef d'entreprise" (7 ateliers organisés en 2013). Mis en place en 2011, ce dispositif de suivi sur 3 ans comptait 15 bénéficiaires fin 2013 (6 nouvelles entrées en 2013),

- implication dans le réseau L_VE

Le CIDFF a poursuivi son implication dans le réseau. Il réoriente systématiquement les créatrices qu'il ne peut accompagner vers les autres membres du réseau. Le CIDFF a été labellisé à nouveau en novembre 2009 et alimente la base de données commune au réseau. Le CIDFF s'est, par ailleurs, impliqué dans plusieurs projets territoriaux et transversaux conduits dans le cadre de L_VE (participation au concours L_VE, aux événements de la création).

Les actions poursuivies par le CIDFF présentent un bilan satisfaisant par rapport aux prévisions initiales.

Les missions du CIDFF permettent de promouvoir l'entrepreneuriat auprès des femmes et d'accompagner les femmes chefs d'entreprise lors des premières années d'existence de leur entreprise.

c) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

Les 3 grands objectifs poursuivis par le CIDFF en 2013 sont reproduits sur l'année 2014 :

- poursuite de l'accueil et de l'accompagnement des femmes

. poursuite de la mission de porte d'entrée spécifique "femmes" au sein de L_VE et d'accompagnement général à la création d'entreprises à l'initiative "femmes" sur l'agglomération lyonnaise et plus largement sur le département. Objectifs : 500 femmes reçues, 150 accompagnements. Poursuite des actions de communication et de valorisation de l'entrepreneuriat au féminin,

. accompagnement des femmes issues des quartiers : poursuite des 6 permanences bimensuelles, adaptation de l'accompagnement en fonction des besoins spécifiques, appui technique aux acteurs locaux des quartiers "politique de la ville", actions de sensibilisation et de valorisation des projets féminins dans les quartiers,

- le suivi post-crédation, en complémentarité des dispositifs L_VE existants : suivi individualisé et collectif post-crédation de 15 porteurs de projets, dont mise en place de parrainage,

- poursuite de l'implication dans le réseau LVE :

. mise en place des actions de professionnalisation nécessaires au maintien sur le long terme du label L_VE,

. alimentation de la base de données commune,

. affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menées par l'association,

. implication dans les instances de gouvernance, notamment au niveau territorial (comités territoriaux)

et dans les différents projets.

Budget prévisionnel 2014 pour la mise en œuvre de l'action en faveur de l'entrepreneuriat

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	3 078	Communauté urbaine de Lyon	51 200
services extérieurs	10 124	Région Rhône-Alpes (convention de fonctions d'agglomération et de centralité -CFAC-)	33 000
autres services extérieurs	13 435	Région - contrats territoriaux emploi-formation (CTEF)	9 200
impôts et taxes	14 186	Etat	68 193
charges de personnel	151 532	Ville de Lyon	6 000
charges financières	1 760	Ville de Vaulx en Velin	5 000
dotations aux amortissements	2 841	Caisse des dépôts et consignations	18 437
		remboursement du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA)	2 926
		prestations de services	3 000
Total	196 956	Total	196 956

Il est donc proposé au Conseil de Communauté d'attribuer une subvention de fonctionnement de 51 200 € au profit du CIDFF pour son programme d'actions 2014 (ce montant est identique à celui accordé en 2013), en complément d'une intervention régionale de 33 000 € dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 51 200 € au profit de l'association Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône pour son programme d'actions 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le CIDFF du Rhône définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O2291.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 juillet 2014.